



Comité technique sur l'étude d'impact du PSBLSJ de
Rio Tinto Alcan

COMPTE RENDU
RENCONTRE #7

17 JUIN 2015

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1	MOT DE BIENVENUE	3
2	VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR	3
3	VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 28 MAI ET 10 JUIN 2015	3
4	SUIVIS	3
5	RECENTS DEVELOPPEMENTS	5
6	PRESENTATION SUR LES MECANISMES DE PARTICIPATION DU MILIEU	5
7	ATELIER SUR LES MECANISMES DE PARTICIPATION DU MILIEU	7
8	VARIA.....	8
9	PROCHAINE RENCONTRE	8

Annexes : document joint

Annexe 1 : Liste de présences

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Liste des suivis

Annexe 4 : Présentation PowerPoint - Mécanismes de participation du milieu

Annexe 5 : Fiche synthèse - Mécanismes de participation du milieu

1 MOT DE BIENVENUE

Mme Malo-Sauvé, facilitatrice de la séance, invite M. Jean Pedneault, directeur du Programme de stabilisation des berges du Lac Saint-Jean à formuler un mot d'ouverture. M. Pedneault remercie les membres de leur participation à cette dernière rencontre avant l'été. Il souligne une ouverture importante à revoir les mécanismes de participation du milieu, mais souhaite que deux éléments soient pris en compte dans la réflexion : l'importance de proposer un mécanisme qui ne ralentirait pas les travaux et le maintien du contact avec les riverains.

La liste des personnes présentes figure à l'annexe 1.

2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour convient au Groupe. Il figure en annexe 2.

3 VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 28 MAI ET 10 JUIN 2015

Les membres valident le contenu du compte rendu. Une fiche synthèse sera également envoyée aux membres pour présenter les résultats de l'atelier de la dernière rencontre, portant sur les techniques de stabilisation. La version finale du compte rendu et de la fiche sera rendue disponible sur la plateforme Consultationberges.com.

4 SUIVIS

Mme Malo-Sauvé propose de faire le point sur les suivis issus de la rencontre du 28 mai et 10 juin 2015.

Suivis – Rencontre du 28 mai et du 10 juin 2015	État d'avancement
1. Effectuer un suivi spécifique auprès du membre intéressé sur la question de la moyenne du niveau minimal selon la règle du 85%;	RTA : M. Pedneault en rediscutera avec le membre cette semaine.
2. Présenter une note vulgarisée sur la question de la moyenne du niveau minimal selon la règle du 85% en annexe du présent compte rendu.	RTA : La note vulgarisée suivra par courriel aux membres dans les prochains jours.

3. Fournir les photos historiques de plage aux membres, de manière à voir l'évolution du paysage au fil du temps;	RTA : Les photos seront partagées aux membres par courriel et pourront être rediscutées lors de la prochaine rencontre.
4. Présenter au Comité un tableau synthèse des contraintes de niveaux minimum pour assurer le maintien des infrastructures et des usages autour du lac;	RTA : WSP va produire ce document dans l'étude d'impact. Celui-ci sera partagé au Comité lorsque l'information sera colligée.
5. Vérifier si l'étude d'impact adresse la question de la dynamique des glaces et du transport sédimentaire;	RTA : Oui, la dynamique de prise et de départ des glaces est prise en compte via les modélisations d'érosion qui sont en cours avec la firme de consultants LaSalle. Par ailleurs, selon M. Savard de Ouranos, le transport sédimentaire relié au mouvement des glaces n'apparaît pas comme un élément important dans le bilan sédimentaire. Puisque les glaces sont confinées dans le lac, le « budget » sédimentaire n'est pas vraiment affecté par ce mouvement.
6. Valider la possibilité de déposer le vidéo de la présentation de l'expert sur l'espace membre;	RTA : C'est impossible. L'entente conclue avec l'expert est très spécifique quant à son utilisation et sa diffusion. Si les membres le désirent, le vidéo pourrait leur être présenté de nouveau. Pour ce qui est de la présentation PowerPoint, elle sera déposée sur l'espace membre et annexée au compte rendu des rencontres 5 et 6.
7. Envisager la possibilité de mettre en place un comité permanent pour assurer la planification et le suivi des travaux de stabilisation;	Mme Malo-Sauvé : Il s'agit du sujet de la présente rencontre.
8. Soumettre aux membres l'information disponible sur les avantages et inconvénients des différentes techniques de stabilisation avant la prochaine rencontre;	<p>RTA : Les problématiques de chaque secteur sont analysées afin de proposer aux riverains les techniques aux riverains les mieux adaptées à leur secteur. Certains types de travaux sont seulement autorisés dans des secteurs spécifiques, comme le rechargement, confiné dans les secteurs de plage.</p> <p>Mme Malo-Sauvé: Une fiche synthèse sera produite pour résumer les échanges sur les techniques de stabilisation.</p>
9. Reprendre l'atelier de travail lors d'une seconde rencontre sur les techniques de stabilisation et outiller les membres pour ce faire;	Mme Malo-Sauvé: Une deuxième rencontre a été tenue à cet effet le 10 juin.

10. Obtenir une carte des plages naturelles avant le décret et depuis le décret afin d'en constater l'évolution;	RTA : Ce travail est en cours et sera partagé dès qu'il sera finalisé.
11. Rendre disponible le document identifiant les secteurs de plage en regard du décret;	RTA : Le décret identifie 45 kilomètres de secteur de plages. Celles-ci vous seront présentées dans le document discuté au suivi #10.
12. Présenter les mécanismes de participation en place actuellement aux membres en amont de la rencontre qui abordera cette thématique;	Mme Malo-Sauvé : Une très brève présentation vous a été faite à ce sujet le 10 juin dernier. Il s'agit du sujet de la présente rencontre.

Suivis – Rencontre du 17 juin 2015

1. Envoyer par courriel aux membres une note vulgarisée sur la question de la moyenne du niveau minimal selon la règle du 85%;
2. Partager par courriel aux membres les photos historiques des plages, de manière à voir l'évolution du paysage au fil du temps;
3. Partager aux membres le tableau synthèse des contraintes de niveaux minimum pour assurer le maintien des infrastructures et des usages autour du lac (marinas, prises d'eau, etc.), une fois que l'information sera colligée par WSP dans l'étude d'impact;
4. Obtenir une carte des plages naturelles avant le décret et depuis le décret afin d'en constater l'évolution;
5. Rendre disponible le document identifiant les secteurs de plage en regard du décret;

La liste complète des suivis de la rencontre du 17 juin figure à l'annexe 3.

5 RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS

Les membres n'ont aucun récent développement à partager.

6 PRÉSENTATION SUR LES MÉCANISMES DE PARTICIPATION DU MILIEU

M. Richard Dallaire présente l'état de situation de l'implication du milieu dans le Programme actuel. Celle-ci se décline en 3 volets :

1. Les mécanismes de participation spécifiques avec le milieu pour la réalisation des travaux :

Ces mécanismes visent à consulter le milieu (riverains, municipalités, MRC, Mashteuiatsh) et les ministères concernés, afin d'obtenir leur autorisation de procéder aux travaux proposés en amont de la délivrance des certificats d'autorisation nécessaires à la réalisation des travaux.

2. L'information et la consultation générale

Plusieurs outils d'information et de consultation sont produits afin de maintenir un lien avec le milieu quant au Programme actuel et la gestion hydrique, par exemple les bulletins À Prop'EAU et Berges en bref, les publicités radiophoniques et dans les journaux, les sites internet d'Énergie électrique et Consultationberges.com, ainsi que les diverses rencontres et lettres aux riverains, associations.

3. Les mécanismes de suivi

Plusieurs mécanismes sont en place pour assurer un suivi et une reddition de comptes envers le milieu. Le principal outil de suivi demeure le rapport annuel du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean déposé au MDDELCC et accessible sur le site Internet de RTA. Les résultats de suivis sociaux réalisés auprès du milieu par le biais de sondages y sont intégrés. Enfin, le comité de suivi des trois MRC maintient aussi un contact régulier avec l'entreprise.

M. Dallaire présente également aux membres une synthèse des commentaires émis lors des consultations citoyennes de l'automne 2014 quant à ces différents mécanismes. Il rappelle que RTA est ouverte à revoir ces modalités afin d'améliorer son lien avec le milieu, tant que l'entreprise puisse procéder à son rythme actuel pour la réalisation des travaux.

Les principaux commentaires et questions soulevés par les membres concernent :

- La fréquence des discussions avec le milieu en vue de la réalisation des travaux;
- L'échéancier des travaux d'automne et d'hiver pour faciliter la préservation des routes;
- Les modalités de consultation des riverains quant aux travaux à réaliser et la façon d'obtenir les autorisations nécessaires auprès d'eux;
- Le court laps de temps octroyé aux riverains pour manifester leurs préoccupations quant aux travaux proposés;
- Les rôles des différents intervenants consultés par le biais de ces mécanismes en amont de la réalisation des travaux (riverains, associations, organisations, municipalités);
- La difficulté pour certains riverains de bien comprendre les plans des travaux proposés et le niveau de vulgarisation des plans;
- La possibilité d'utiliser des outils technologiques pour faciliter la vulgarisation des plans (par exemple, la simulation visuelle);
- La période lors de laquelle les riverains sont consultés en vue des travaux (période estivale lors de laquelle plusieurs riverains sont à l'extérieur de la région);
- Le rôle et l'apport du Comité de suivi des trois MRC dans la démarche d'autorisation des travaux et quant à l'application du décret;
- L'implication des autres parties prenantes dans les démarches du Comité de suivi des trois MRC;
- L'arrimage entre l'application du décret et des règlements municipaux;
- La disparité entre la satisfaction du milieu face aux travaux et face à la gestion du niveau;
- La présence d'une ligne téléphonique pour faciliter la gestion des plaintes et assurer un accès en continu à l'équipe des berges

6. Effectuer une vérification auprès du membre concerné quant à la consultation du Camping Blanchet en amont des derniers travaux;

La présentation PowerPoint figure à l'annexe 4.

7 ATELIER SUR LES MÉCANISMES DE PARTICIPATION DU MILIEU

Mme Malo-Sauvé propose d'utiliser le logiciel de sondage *Poll everywhere* pour permettre aux membres d'exprimer leurs commentaires et propositions quant aux mécanismes de participation du milieu.

Les questions suivantes sont proposées aux membres :

1. Quels sont les éléments qui **fonctionnent bien**, en termes de participation du milieu?
2. Quels sont les éléments qui **fonctionnent moins bien**, en termes de participation du milieu?
3. Qu'est-ce qu'il **manque**, en lien avec la participation du milieu?

Les principaux commentaires et questions soulevés par les membres concernent :

- Éléments positifs :
 - La communication avec le milieu
 - Ouverture aux échanges
 - Outils de communication À Prop'EAU et Berges en bref
 - Rencontres individuelles avec les riverains et les organisations
 - La séquence de consultation et d'obtention des autorisations en vue des travaux
 - Rapidité du processus
 - Échéanciers des travaux
- Aspects à bonifier :
 - La diversité des parties prenantes impliquées
 - Perception que les riverains sont les seuls citoyens impliqués
 - Implication limitée des autres parties prenantes
 - Absence de parties externes au Comité de suivi des trois MRC (groupes environnementaux, riverains, etc.)
 - Manque de communication entre RTA et les ministères
 - Les outils de communication
 - Moyens de communication en temps réel (ligne 1-800, courriel, etc.)
 - Rapidité des communications advenant un problème lié au niveau du lac
 - Prise de rendez-vous pour le suivi des plaintes
 - Vulgarisation concernant les travaux de stabilisation et leurs impacts

- Manque de connaissances techniques des riverains concernés par les travaux
- Planification rapprochée avec les municipalités
- La rigidité du décret

Les résultats étaient dessinés sous forme de carte heuristique (« *mind map* »), au fil des discussions.

La fiche synthèse de l’atelier de travail figure en annexe 5.

8 VARIA

Aucun élément apporté au varia.

9 PROCHAINE RENCONTRE

M. Pedneault souligne que beaucoup de travail a été fait avec le Comité en amont de la réalisation de l’étude d’impact, sur laquelle l’équipe de WSP planche actuellement et pour le reste de l’été. Il mentionne que plusieurs éléments de la version préliminaire seront disponibles en septembre et qu’à ce moment, les grands constats seront présentés au Comité, notamment sur les variantes de niveau et de travaux.

Il suggère que le Comité fasse relâche pour l’été et reprennent ses travaux en septembre pour constater l’intégration à l’étude d’impact de l’apport du Comité et continuer à la bonifier.

Les membres soulèvent les questions et commentaires suivants :

Questions	Réponses
Depuis 30 ans, RTA possède les droits sur le Lac et décide des travaux à y réaliser. Aujourd’hui, les parties prenantes aimeraient faire partie de la décision, il s’agit d’une opportunité à ne pas manquer.	
Qu’est-ce que Transfert pense de la démarche jusqu’à présent?	<p>Mme Malo-Sauvé : Le rôle de Transfert auprès du Comité est celui d’un facilitateur neutre. Ainsi, nous ne prendrons pas position sur le contenu de la démarche, mais pouvons répondre quant au processus. Les principaux constats que l’on en dégage sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y a eu un progrès quant au climat, à l’ouverture et à la transparence des membres.

	<ul style="list-style-type: none"> • Ceci offre une meilleure opportunité à tous les membres de partager leurs points de vue.
Le Comité est un bon mécanisme de partage des connaissances, et l'animation indépendante a permis de cheminer vers un meilleur climat. Il faudrait toutefois donner au Comité les moyens financiers de poursuivre ses travaux.	

Mme Malo-Sauvé propose de procéder à la validation du compte rendu par courriel pendant la relâche estivale du Comité. Elle suggère qu'une série de dates soit proposée pour le calendrier de rencontres automnales.

Les membres s'entendent pour tenir la prochaine rencontre à Saint-Félicien.

Suivis – Rencontre du 17 juin 2015

- 7. Envoyer un sondage Doodle avec la proposition d'une série de dates pour les rencontres de l'automne.**

Mme Malo-Sauvé remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de journée.

Production du compte rendu

Myriam Vallière, Transfert Environnement et Société
Rapporteuse de la rencontre